



Monsieur IDAN RAICHEL,
POURQUOI BLANCHIR
LES CRIMES D'ISRAËL
ENVERS LE PEUPLE
PALESTINIEN
AU NOM DE LA CULTURE ?

Vous êtes un grand artiste. Vous travaillez à « construire des ponts entre toutes les cultures ».

Vous vous faites l'ambassadeur de votre « pays bien-aimé », le présentant comme un « melting pot des plus intéressants »... (émission de Radio-Canada, Second Regard, 24 janvier 2016)

Un pays démocratique, ouvert, tolérant.....

www.bdsquebec.ca info@bdsquebec.ca

Et pourtant vous restez silencieux sur les crimes d'Israël envers le peuple palestinien, sur ses violations systématiques du droit international, sur ses politiques d'apartheid, sur le blocus de Gaza, sur les destructions de maison et d'oliveraies, sur les emprisonnements arbitraires y compris d'enfants, sur le musellement des artistes.

Et pourtant vous appuyez l'armée israélienne, vous participez à des activités de financement (...) *pour remercier les soldats israéliens et leur exprimer votre admiration* y compris pendant les massacres de Gaza en 2009 et 2014 (site : thankisraelisoldiers.org)

Vous dites *Dans des zones de conflits, il ne faut pas chercher la vérité, il y a trop d'angles différents... l'empathie, l'espoir, la foi, il faut se laisser porter par ça. La dernière chose à disparaître est l'espoir.* (Émission de Radio-Canada, Second Regard, 24 janvier 2016)

Justement, le grand poète palestinien Mahmoud Darwish disait de son peuple opprimé *Nous souffrons d'une maladie incurable : l'espoir.* • L'espoir de voir la fin de l'occupation, de la colonisation, de l'apartheid • l'espoir que le Mur de la honte et de la séparation soit détruit • l'espoir d'en finir avec cette prison à ciel ouvert qu'est devenu Gaza • l'espoir que le droit de retour soit respecté • l'espoir de ne pas disparaître • l'espoir de l'autodétermination

Appropriation continue par Israël des terres palestiniennes



L'empathie et la foi ne suffiront pas...

Pourquoi ne pas rejoindre la campagne pacifique de Boycott, Désinvestissement et Sanction pour obliger Israël à respecter le droit international et les droits humains des Palestiniens ?